

Burundi : 292 nouveaux cas de l'Épre partiellement d'ÉpistÉs en 2017

PANA, 28 janvier 2018 Bujumbura, Burundi - Quelque 292 nouveaux cas de personnes atteintes de la l'Épre ont ÉtÉ d'ÉtectÉs au cours des trois premiers trimestres de 2017, contre 414 cas d'ÉpistÉs sur l'Éensemble de l'ÉannÉe 2017, a indiqué dimanche la ministre de la SantÉ publique et de la lutte contre le VIH/SIDA, Mme Josiane Nijimbere, dans une d'Éclaration de circonstance, É l'Éoccasion de la 65Éme journÉe mondiale des l'Épreux.

La ministre Nijimbere a fait savoir que cette pathologie s'Évit dans les provinces de Rutana (sud-est), Bururi (sud) et Cibitoke (ouest), frontaliÉres de la Tanzanie et de la RÉpublique DÉmocratique du Congo (RDC), deux pays reconnus endÉmiques, car encore loin du seuil d'Élimination de la l'Épre. La journÉe mondiale est une occasion de mobiliser la population, l'Éadministration et les partenaires techniques dans le but d'Éradiquer complÉtement la l'Épre au Burundi, d'É l'Éappel pressant de la ministre É toute personne prÉsantant des signes suspects de la maladie d'avoir le rÉflexe de consulter le centre de santÉ le plus proche. Parmi les symptÉmes de la l'Épre figurent des taches d'ÉcolorÉes sur la peau, des ulcÉres, des troubles de la sensibilitÉ allant jusqu'É la paralysie, a-t-elle rappelÉ. La ministre Nijimbere a par d'É une maladie "insidieuse" É cause de la lente pÉriode d'incubation d'É une moyenne de 5 ans pour en apercevoir les premiers signes. Les taches se prÉsentent sous la forme d'une piÉce de monnaie sur diffÉrentes parties de la peau et leur multiplication, jusqu'É au nombre de cinq, renseigne sur le stade avancÉ de la maladie qui se propage ensuite aux nerfs et finit par mutiler, rendre insensible, infirme et aveugle le porteur. La ministre a nÉanmoins rassurÉ que la l'Épre est une maladie aujourd'É facilement guÉrissable, É condition de se faire traiter É temps. Sur le plan social, les l'Épreux sont souvent rejetÉs par la famille et la communautÉ, d'É l'Éappel de la ministre É l'ÉarrÉt de la stigmatisation. D'É autres thÉses mÉdicales rÉcentes rassurent que la l'Épre est une maladie "peu contagieuse", en dehors des contacts Étroits et frÉquents avec une personne infectÉe et non traitÉe. A la mÉme occasion de la 65Éme journÉe mondiale des l'Épreux, la ministre burundaise a rendu un hommage appuyÉ É l'ÉOrganisation mondiale de la santÉ (OMS) et É "Action Damien", une organisation caritative belge, pour leurs interventions dans la prise en charge mÉdicale des l'Épreux au Burundi. Les problÉmes de prise en charge des l'Épreux subsistent nÉanmoins dans un pays qui ne dispose que de deux structures spÉcialisÉes, É l'ÉÉchelle nationale. Dans la "Politique nationale de santÉ 2016-2025", la l'Épre est relÉguÉe au second plan des "Maladies tropicales nÉgligÉes" (MTN), É c'ÉtÉ de l'Éonchocercose, du trachome, de trypanosomiase humaine africaine, de la rage et de la peste.

É

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});